

Vous avez élu un nouveau conseil d'administration pour représenter votre AAPPMA la Gaule d'Iffendic et je vous en remercie. Pour cette première année de mandat, la nouvelle équipe a eu fort à faire ; souhaitant travailler dans la continuité du précédent mandat en réalisant plusieurs chantiers d'entretien, des animations et des concours de pêche.

Nous avons dû aussi faire face aux aléas climatiques de cette année 2022 exceptionnelle, tant au niveau de la sécheresse qu'au niveau du développement de certaines végétations invasives. Cette situation doit nous alerter et nous faire réfléchir sur nos actions futures, notamment auprès du milieu aquatique.

Comme vous l'avez remarqué, des décisions prises nationalement risquent de nous contraindre, comme la hausse de la TVA sur le prix des poissons ou encore la hausse de la carte de pêche, qui pour certains sera difficile à assumer.

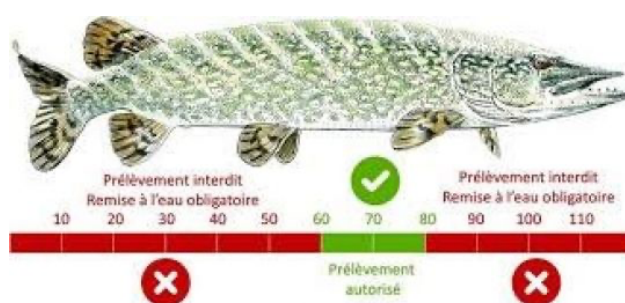
Mais, il est nécessaire que notre association maintienne sa dynamique et son ouverture au réseau de la pêche en Ille et Vilaine. Je tiens d'ailleurs à remercier les différents bénévoles qui sont venus donner mains fortes pour nos différentes actions, des bénévoles de la première heure qui continuent avec notre nouveau conseil d'administration et les nouveaux qui souhaitent aussi s'engager.

Vous le savez, avec votre carte de pêche, vous devenez bénévole d'une association et sans votre engagement, nos futures actions ne pourront pas se réaliser.

Loïc Prual
Président Gaule d'Iffendic

NOUVELLE REGLEMENTATION

A partir du 1^{er} janvier 2023, l'étang de Saint-Eloi de Montauban de Bretagne fera l'objet d'une expérimentation sur l'espèce brochet. En effet, une fenêtre de capture sera à respecter. Tous les brochets en dessous de la taille légale de capture 60 cm et au-dessus de la taille de 80 cm devront obligatoirement être remis à l'eau. Cette expérimentation a pour objectif de développer la population de géniteur et de permettre la pêche de poissons trophés.



ALEVINAGES 2022

En 2022, l'alevinage des parcours de 2^e catégorie s'est porté essentiellement sur le gardon, il a été mis **1 430 kg** de poissons pour un montant de **10 241 €** :

530 kg de gardons, 500 kg de truites arc en ciel, 200 kg de truites fario, 100 kg de saumons de fontaine, 44 kg de brochets, 25 kg de perche, 20 kg de carpes et 11 kg de sandres.

PRÉVISION D'ALEVINAGES 2023

Pour 2023, avec la hausse des tarifs et de la TVA, nous avons prévu un total d'alevinage de **1 200 kg** pour un montant de **11 100 €** :

320 kg de gardons, 500 kg de truites arc en ciel, 250 kg de truites fario, 50 kg de sandres, 40 kg de brochets, 20 kg de perches, 20 kg de carpes et 10 000 truitelles.

Date d'ouverture

- *Truite le 11 mars*
 - *Brochet le 29 avril*
 - *Sandre le 20 mai*
 - *Anguille du 1^{er} avril au 31 août*
-

Assemblée Générale le dimanche 19 février 2023, au centre Victor Hugo à Montauban de Bretagne

ACTIONS AAPPMA 2022

Chantier d'entretien :

- Bords du Meu au niveau du parcours de carpes de nuit et au niveau du stade de football d'Iffendic
- Lagarosiphon dans le bassin à Trémelin

Organisation événements :

- Lâcher de truites à la chambre au Loup
- Concours de pêche au coup sur le Meu
- Open float tube régional et national sur Trémelin
- Marathon de pêche au coup sur Trémelin

ACTIONS AAPPMA 2023

Chantier d'entretien :

- 2^{ème} catégorie sur le Meu le samedi **25 février**
- 1^{ère} catégorie prévue au mois de septembre

Organisation événements :

- Lancement d'un Atelier Pêche Nature à partir de mars
- Lâcher de truites à la Chambre au Loup le **1^{er} avril**
- Concours de pêche au coup sur le Meu le **23 avril**
- Estival's du Meu : animation pêche des premiers poissons destinés aux enfants. **Juillet 2023**
- Manche régional FFPS float tube à Trémelin en **octobre**
- Marathon de pêche les 6 heures de Trémelin le **11 novembre**

ATELIER PECHE NATURE – NOUVEAUTE 2023

L'AAPPMA souhaite ouvrir un atelier pêche nature pour apprendre aux enfants les différentes pratiques de la pêche en eau douce et les sensibiliser au milieu aquatique qui nous entoure : un atelier pêche pour construire nos adhérents de demain !

Pour cette première saison, nous souhaitons mettre en place des ateliers pour les enfants de 8 à 10 ans. Un mélange de cours théoriques et pratiques qui se dérouleront à Montauban de Bretagne en salle et sur les plans d'eau.

Les séances se dérouleront le samedi matin de 9h à 12h, à partir du mois de mars et jusqu'au mois de septembre (hors vacances scolaires) à raison de deux séances par mois.

Une inscription est obligatoire, des frais d'engagement de 50€ seront demandés. La carte de pêche pour l'année et le prêt de matériel pour la pratique sont compris dans l'adhésion.

Pour toute information et inscription, merci de nous contacter.

Contactez-nous

AAPPMA GAULE D'IFFENDIC

06.18.03.73.51

contact.gaule.iffendic@gmail.com

<https://www.aappma-gauleiffendic.com>